



2.2 EFFECTUER LA DECLARATION INITIALE D'UN ACCUEIL DE LOISIRS EX TRA-SCOLAIRE

Comment déclarer un ACM

Quand : Plus de deux mois avant le début de l'accueil

Déclarant : L'organisateur

Auprès de Qui : DDCS ou DDCS/PP de votre département

Comment : Connectez-vous au portail d'accès : <https://tam.extranet.jeunesse-sports.gouv.fr>

Etape 2 :

Annotations sur l'écran :

- « état » : indique si la déclaration est conforme à la réglementation
- Animateurs dont l'état civil est non identifiable

Étape 3 : Créer une déclaration initiale :

Pour déposer une déclaration initiale ou la modifier, cliquer sur l'onglet « Fiches initiales », puis « ajouter un accueil sans hébergement ». Il faut ensuite définir les éléments fondamentaux de l'accueil :

- ✚ Le type d'accueil (péri ou extrascolaire) ;
- ✚ Les dates de début et de fin ;
- ✚ le local utilisé ;
- ✚ Le département d'implantation;

Annotations sur le formulaire :

- Cliquer obligatoirement sur « oui » si vous accueillez des mineurs de moins de 6 ans.
- Puis, renseigner le(s) numéro(s) de local (aux)

Pour déclarer un ACM avec des moins de 6 ans, l'accueil doit être autorisé par le préfet de département

Attention ! Les déclarations complémentaires ne peuvent s'effectuer tant que l'autorisation n'a pas été délivrée par le préfet.



Étape 4
: Renseigner la fiche initiale :

The screenshot shows a web form for registering a local. Key sections include:

- Périodes:** A calendar view with tabs for Mercredi, Samedi, Autre, Toussaint, Noël, Hiver, Printemps, and Juillet.
- Effectifs maximum de mineurs accueillis et de l'équipe d'encadrement:** A table with columns for age groups (< 6 ans, 6/11 ans, 12/17), Total, Diplômés, Stagiaires, Non qualifiés, Total, and Accueil majoritaire de mineurs non... Values are: 4, 28, 32, 3, 1, 5.
- Locaux Sélectionner un nouveau local:** A table with columns: Numéro, Désignation, Code postal, Ville, Capacité, Capacité - de 6 ans, Exp, Coût, Sécurité, Description, Suppression, Prénoms, and Fiche. A row is visible for 'CENTRE DE LOISIRS POINT FERRO' with code 49000 and city SAINTE-LO.
- Directeur ou référent (si connu):** A dropdown menu showing 'RIATOU Sarah'. Below it, fields for Nom de naissance (RIATOU), Diplôme (BAFD), Prénom (Sarah), Date naissance (07/04/1981), CP naissance (60017), and Lieu naissance (ARDEVOH) are visible.

Pas plus de 300 mineurs pour un accueil de loisirs

Veiller à renseigner la qualification du directeur

Étape 5
: Déposer une déclaration initiale :

Il vous est possible d'enregistrer les éléments renseignés dans un « brouillon » en cliquant sur « Enregistrement provisoire ». La fiche n'est pas déposée auprès de la DDCS. Vous pouvez venir ultérieurement sur cette fiche initiale pour clore le processus de dépôt.

Enregistrement provisoire : Une fois la déclaration déposée les informations ne peuvent plus être modifiées tant que la DDCS ne les a pas contrôlées

Étape 6
: Obtenir l'accusé de réception :

Au dépôt de la déclaration initiale, TAM vous propose de **télécharger l'accusé de réception**.

Cet accusé de réception atteste que l'organisateur a bien exécuté la première partie de la déclaration conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 3 novembre 2014. **Il ne préjuge en rien de la conformité des informations communiquées avec la réglementation.** Il appartient à l'organisateur de communiquer à la DDCS la fiche complémentaire au plus tard 8 jours avant le début de l'accueil. À défaut, la fiche initiale sera réputée n'avoir jamais été déposée.

Résumé

Par sa déclaration, l'organisateur s'engage à ce que :

1. Le taux et les normes d'encadrement soient respectées ;
2. Le nombre d'enfants accueillis soit au maximum égal à 300 ;
3. L'accueil des enfants de moins de 6 ans soit autorisé : locaux habilités et capacité d'accueil respectée.